

Tableaux d'avancement dans le corps des psychologues de l'Éducation nationale

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le corps est structuré en 3 grades.

• La classe normale

La durée de carrière en classe normale est de 24 à 26 ans. 2 rendez-vous de carrières situés au 6^{ème} et 8^{ème} échelon, permettent de réduire la durée dans ces mêmes échelons d'une année.

1 ^{er} échelo n	2 ^{ème} échelo n	3 ^{ème} échelo n	4 ^{ème} échelo n	5 ^{ème} échelo n	6 ^{ème} échelo n	7 ^{ème} échelo n	8 ^{ème} échelo n	9 ^{ème} échelo n	10 ^{ème} échelo n	11 ^{ème} échelo n
1 an	1 an	2 ans	2 ans	2,5 ans	3 ans*	3 ans	3,5**	4 ans	4 ans	-

*2 ans si accélération pour 30 % des promouvables

**2,5 ans si accélération pour 30 % des promouvables.

• La Hors-Classe

Ce grade est accessible après le 3^{ème} rendez-vous de carrière situé après 2 ans d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon de la classe normale.

1 ^{er} échelon	2 ^{ème} échelon	3 ^{ème} échelon	4 ^{ème} échelon	5 ^{ème} échelon	6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} échelon
2 ans	2 ans	2,5 ans	2,5 ans	3 ans	3 ans	-

• La classe exceptionnelle

1 ^{er} échelon	2 ^{ème} échelon	3 ^{ème} échelon	4 ^{ème} échelon	Echelon spécial		
				1	2	3
2 ans	2 ans	2,5 ans	3 minimum	1 an	1 an	-

L'accès à ce grade est possible selon 2 modalités :

- par un accès fonctionnel : 70% des collègues situés à l'échelon 3 de la hors-classe, justifiant de 6 années, non consécutives, d'exercice de fonctions particulières dont l'exercice en zone d'éducation prioritaire.
- par l'ancienneté : 30% des collègues situés au dernier échelon de la Hors-Classe pourront accéder à ce grade.

A terme, il représentera 10% de l'effectif total des psychologues de l'Éducation Nationale.